

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

**Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA**

---

**Conseil exécutif  
Septième session ordinaire  
28 – 2 juillet 2005  
Syrte (Libye)**

**Ex.CL/202 (VII)**

**RAPPORT SUR L'ELECTION DES MEMBRES  
DU COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES  
DROITS ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT**

## **RAPPORT SUR L'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT**

### **I. INTRODUCTION**

1. Le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant est créé au sein de l'Union, aux termes de l'Article 32 de la Charte africaine des Droits et du bien-être de l'enfant (la Charte).
2. Le Comité est chargé de la promotion et de la protection des droits et du bien-être de l'enfant.

### **II. COMPOSITION**

3. Le Comité est composé de onze membres qui doivent siéger à titre individuel.
4. Aux termes de l'Article 33 (3) de la Charte, le Comité ne peut comprendre plus d'un ressortissant d'un même Etat.

### **III. CRITERES DE SELECTION**

5. Les critères sont indiqués dans les Articles 33 et 35 de la Charte qui exigent les membres du comité soient des personnes:
  - a) « ayant les plus hautes qualités de moralité, d'intégrité, d'impartialité et de compétence pour toutes les questions concernant les droits et le bien-être de l'enfant. »
  - b) ressortissantes des Etats parties à la Charte.

### **IV. MANDAT**

6. Les onze membres du comité avaient été élus et nommés en juillet 2001 à Lusaka (Zambie). Conformément à l'article 37 de la Charte, le mandat de quatre (4) des membres a expiré en 2003 et des élections se sont tenues en vue de leur remplacement à Maputo (Mozambique) en juillet 2003. Par ailleurs, le mandat de cinq (5) membres élus en 2001 expirera en juillet 2005 et il convient de noter qu'ils ne seront pas rééligibles. En outre, deux personnes élues en 2001 ont cessé d'être membres étant donné qu'elles ont pris fonction au sein des Nations Unies. Ce sont :

1. M. Louis Ahnee (Ile Maurice)
2. Mme la juge Joyce Alouch (Kenya)
3. M. Stratan Nsanzabaganwa (Rwanda)
4. M. Rodolphe Soh (Cameroun)
5. Dr. Lulu Tshiwula (Afrique du Sud)
6. Mme Naniton Moyotam (Tchad)
7. Mme Dior Fall Sow (Sénégal)

7. En conséquence, la Commission par la note verbale BC/OLC/24.9/89/Vol.VI a informé les Etats membres qu'il existait sept (7) postes à pourvoir suite à l'expiration en juillet 2005 du mandat des sept (7) membres du comité.

8. La Commission a également informé les Etats membres que les nouveaux membres seront élus au cours de la septième session ordinaire du Conseil exécutif et nommés au cours de la quatrième session ordinaire de la Conférence qui se tiendra à Syrte, Grande Jamahiriya Arabe Libyenne, en juillet 2005.

9. Par conséquent, la Commission a invité les Etats parties à la Charte à procéder à la nomination des candidats en vue du remplacement des membres dont les mandats expireront et à soumettre les candidatures et les curriculum vitae des candidats à la Commission avant le 30 mai 2005.

## **V. ELECTIONS**

10. Conformément à l'article XXXIV de la Charte, les membres du Comité sont élus par la Conférence, par vote au scrutin secret sur une liste de candidats nommés par les Etats parties. Toutefois, par délégation de pouvoir, en vertu de la règle 5 (1) (f) du règlement intérieur du Conseil exécutif, les membres du Comité seront élus par le Conseil exécutif en juillet 2005 et nommés par la Conférence.

## **VI. CANDIDATURES SOUMISES**

11. La Commission a reçu les candidatures suivantes pour les sept (7) postes à pourvoir, pour un mandat de cinq (5) ans.

## **ANNEXES : Liste et curriculum vitae des candidats**

**CANDIDATS A L'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE AFRICAIN D'EXPERTS  
SUR LES DROITS ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT**

<b>NO</b>	<b>NOM</b>	<b>SEXE</b>	<b>PAYS</b>
1.	Mme Seynabou Ndiaye <b>DIAKHATE</b>	Féminin	Sénégal
2.	Mme <b>KOFFI</b> Appoh Marie Chantal	Féminin	Cote d'Ivoire
3.	Excellence Mme la juge Martha <b>KOOME</b>	Féminin	Kenya
4.	Mme Mamosebi T. <b>PHOLO</b>	Féminin	Lesotho
5.	Mme Boipelo Lucia <b>SEITLHAMO</b>	Féminin	Botswana
6.	M. Moussa <b>SISSOKO</b>	Masculin	Mali

**CURRICULUM VITAE DES CANDIDATS**

2005

# Rapport sur l'Election des Membres du Comite Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-etre de l'Enfant

Union Africaine

Union Africaine

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/3397>

*Downloaded from African Union Common Repository*